



## LES ACTIONS SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE AU TITRE DE LA POLITIQUE ANIMATION JEUNESSE ET LOISIRS

### LES ACTIONS DE LOISIRS ÉDUCATIFS • CONTRATS DE PROJETS

Le Conseil Général intervient financièrement pour soutenir le fonctionnement des projets d'activités de loisirs éducatifs menés en faveur des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, organisés pendant leur temps libre.

















#### À CE TITRE, PEUVENT ÊTRE SUBVENTIONNÉS

- les projets d'initiation artistique, culturelle ou scientifique,
- les projets d'initiation sportive et d'éducation par le sport,
- l'apprentissage de la vie en commun à travers les séjours de vacances et les centres de loisirs.

### LA FORMATION DES CADRES BÉNÉVOLES SOCIOCULTURELS

Le Département soutient les associations locales et les fédérations d'éducation populaire de Moselle dans leurs efforts de formation des cadres bénévoles, formation indispensable pour garantir la sécurité des enfants et des jeunes, la qualité des animations et le dynamisme des associations mosellanes.

#### LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

 <b>Philippe LEROY</b> Président du Conseil Général de la Moselle. Sénateur de la Moselle.	 <b>Patrick WEITEN</b> 1 <sup>er</sup> Vice-Président délégué à la politique des infrastructures routières, des transports et de l'aménagement numérique du territoire. Président des Commissions d'Arrondissement de Thionville-Est et Thionville-Ouest.	 <b>Bernard HERTZOG</b> Vice-Président délégué à la culture, au tourisme et au personnel départemental. Président du Comité Départemental du Tourisme. Président de la Commission d'Arrondissement de Metz-Campagne.	 <b>François LAVERGNE</b> Vice-Président délégué à l'éducation et à la jeunesse. Président de la Commission d'Arrondissement de Boulay.	 <b>Alex STAUB</b> Vice-Président délégué à l'action sociale et à l'autonomie. Président de la Commission d'Arrondissement de Sarreguemines.	 <b>Jean-Claude THEOBALD</b> Vice-Président délégué à l'action économique. Président de la Commission d'Arrondissement de Metz-Ville.	 <b>Jean-Luc CHAIGNEAU</b> Vice-Président délégué aux Finances et à l'Administration générale. Président de la Commission d'Arrondissement de Sarrebourg.	 <b>Brice LEROND</b> Vice-Président délégué à l'agriculture. Président de la Commission d'Arrondissement de Château-Salins.
 <b>Jean-Claude HOLTZ</b> Vice-Président délégué à l'environnement. Rapporteur Général du Budget. Président de la Commission d'Arrondissement de Forbach.	 <b>Jean FRANÇOIS</b> Vice-Président délégué aux sports.	 <b>Fernand LORMANT</b> Vice-Président délégué à l'action patrimoniale départementale. Président de la 1 <sup>re</sup> Commission « Finances et Administration Générale ».	 <b>Alfred POIROT</b> Vice-Président délégué au développement des usages numériques. Président de la 2 <sup>e</sup> Commission « Travaux Publics et Transports ».	 <b>Jean KARMANN</b> Vice-Président délégué à la prévention de la santé publique. Président de la 3 <sup>e</sup> Commission « Affaires Sociales, Sociales, Universitaires et de Recherche ».	 <b>André BOUCHER</b> Vice-Président délégué à l'aménagement foncier agricole. Président de la 4 <sup>e</sup> Commission « Agriculture, Aménagement, Équipement Rural, Environnement et Qualité de la Vie ».	 <b>Jean-Luc BOHL</b> Vice-Président délégué à la solidarité internationale. Président de la 5 <sup>e</sup> Commission « Affaires Culturelles, Tourisme, Sport et Jeunesse ».	 <b>Claude BITTE</b> Vice-Président délégué à la représentation de la Moselle à Bruxelles. Président de la 6 <sup>e</sup> Commission « Affaires Économiques, Commerce, Artisanat et Aménagement du Territoire ».

Credits photos : ATE, Xavier MULLER, CDT Moselle J.-C. KANNY, CSC le Creuset, Jaqueline TRICHARD, Bureau de l'Animation Urbaine, U.C.B.H. • Conception / Impression : Imprimerie Départementale IMPRIM'VEST

# CHARTRE

## Jeunesse et Loisirs



Soutien et accompagnement de la vie associative en faveur de la jeunesse mosellane

Conseil Général de la Moselle,  
à vos côtés

CULTURE, TOURISME ET SPORTS • Division des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative Service Jeunesse • Animation Jeunesse et Loisirs  
Adresse postale : 1, rue du Pont Moreau - B.P. 11096 • B.P. 57036 METZ CEDEX 1 • Bureaux situés : 6, rue Mozart • Metz  
Tél. 03 87 62 94 06 • Fax 03 87 62 94 03 • [www.cg57.fr](http://www.cg57.fr)





*Le Conseil Général s'investit pleinement pour favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes mosellans et pour soutenir les acteurs associatifs locaux engagés dans cette démarche.*

*Les fédérations départementales d'éducation populaire œuvrent aux côtés du Conseil Général pour aider et accompagner les associations locales de jeunesse dans leurs missions et dans la réalisation de leurs actions mais aussi dans leur fonctionnement quotidien.*

*Le volet Animation Jeunesse et Loisirs fait partie intégrante de la politique en faveur de la jeunesse menée par la Collectivité Départementale avec deux autres volets que sont l'aide aux Fédérations Départementales et l'Animation Urbaine.*

*La politique d'Animation Jeunesse et Loisirs s'inscrit dans les orientations globales de Moselle 2015 et du Schéma Départemental du Sport et de la Jeunesse (voir ci-dessous).*

*La Charte Jeunesse et Loisirs présente les principes fondamentaux de cette politique et le soutien apporté par le Conseil Général de la Moselle.*

## **MOSELLE 2015, SCHÉMA DE COHÉRENCE ET D'ORIENTATIONS DÉPARTEMENTAL**

Adopté par l'Assemblée Départementale en 2003, Moselle 2015 s'articule autour de grandes orientations stratégiques qui gouvernent l'ensemble des actions du Conseil Général de la Moselle. Parmi ces priorités : assurer l'avenir de notre jeunesse, offrir au plus grand nombre l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, et développer la cohérence des territoires.

### **LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU SPORT ET DE LA JEUNESSE**

Issu des travaux menés lors des 3<sup>es</sup> Assises du Sport et de la Jeunesse en Moselle en juin 2003, ce Schéma décline en objectifs stratégiques et opérationnels certaines orientations de Moselle 2015 : inciter à la pratique sportive, favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives, valoriser le lien social par le sport, maintenir et développer le tissu associatif local, développer la relation partenariale et son évolution au plus près des besoins...

## **LA POLITIQUE ANIMATION JEUNESSE ET LOISIRS :**

soutien et accompagnement de la vie associative

### **LES OBJECTIFS :**

- La politique d'Animation Jeunesse et Loisirs s'applique sur l'ensemble du territoire. Elle permet d'aider et d'accompagner les associations en charge de la jeunesse mosellane dans la mise en œuvre de leurs projets d'animation et de loisirs éducatifs.
- Le soutien financier apporté aux associations de jeunesse du département a pour vocation de permettre à chaque mosellan de vivre pleinement sa jeunesse et de s'épanouir grâce à la pratique d'activités sportives, culturelles, artistiques ou scientifiques et de favoriser ainsi son entrée dans la vie adulte.



### **LES AXES PRIORITAIRES :**

une attention toute particulière est notamment portée

#### **→ À L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION DANS UNE DÉMARCHE DE PROJET**

Il s'agit de dépasser la logique d'ateliers, d'apporter une plus-value départementale aux activités menées par l'association et d'impliquer les enfants, les jeunes mais aussi les animateurs et les dirigeants dans un projet ambitieux et avant tout cohérent.

#### **→ AUX ACTIONS PARTENARIALES ET CONCERTÉES MENÉES SUR UN TERRITOIRE**

Il importe de créer des synergies et des nouvelles dynamiques sur un territoire par la mutualisation des compétences et des moyens, facilitant ainsi l'émergence de projets adaptés aux contextes locaux.

#### **→ AUX PROJETS D'ANIMATION EN MILIEU RURAL ET PÉRIURBAIN**

Le développement des zones rurales et périurbaines, l'accroissement de leur population, s'accompagnent de nouveaux besoins et de nouvelles problématiques auxquels les associations locales doivent faire face. Le Conseil Général s'engage à leurs côtés pour réaliser ces objectifs.



#### **→ AUX PROJETS FAVORISANT L'IMPLICATION DES PARENTS PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉDUCATIFS**

Pour grandir et s'épanouir, les enfants ont besoin d'être accompagnés par des adultes, de partager leurs émotions et leurs centres d'intérêts avec leur famille.